

UN RESPONSABLE URBANISME / HABITAT (Catégorie C ou B)

Sous l'autorité du Directeur Général des Services

Vous aurez pour missions principales :

- Sur le périmètre de compétence du service urbanisme mutualisé (16 communes, environ 10.000hab), instruction des autorisations du droit des sols (ADS) : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme et autorisations de travaux, concernant des dossiers en zone urbaines, naturelles ou agricoles ;
- conseils et assistance auprès des communes de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne ayant souscrit au service urbanisme mutualisé ;
- accueil physique et téléphonique, renseignements des notaires, des professionnels et des particuliers sur les questions liées au droit de l'urbanisme, les autorisations et documents d'urbanisme, le cadastre ;
- gestion administrative en lien avec l'activité exercée : envoi des ADS, courriers...
- réception, enregistrement et préparation des dossiers d'autorisations liées au droit des sols ;
- suivi de l'étude d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en lien avec les élus de la Commission Urbanisme et Habitat ;
- mise en place et suivi du programme d'actions du PLH (étude pré-opérationnelle en cours) ;
- animation de la Commission Urbanisme et Habitat.

Compétences :

- Connaissance en urbanisme réglementaire confirmée (droits des sols et planification) ;
- très bonne connaissance du code de l'urbanisme ;
- débutants acceptés, expérience dans un poste similaire appréciée ;
- maîtrise des outils bureautiques (pack office) ; Formation au logiciel métier prise en charge par l'employeur ;
- maîtrise de la lecture de plans et de pièces techniques, administratives et juridiques ;
- qualités rédactionnelles ;
- esprit d'initiative ;
- qualités relationnelles ;
- sens du service public et du travail en équipe ;
- rigueur et organisation ;
- savoir rendre compte.

Formation Bac + 2 minimum ou bonne expérience dans le domaine de l'urbanisme (minimum 3 ans).

37h hebdomadaires (ouvrant droit à 12 jours de RTT), rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} octobre 2017

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à : Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne à l'attention de Monsieur le Président, 569 route de Châtillon-Coligny, 45220 CHATEAU-RENARD. Vous pouvez adresser vos demandes de renseignements à M. Samuel ROBERT, Directeur Général des Services soit par téléphone au 02 38 95 25 15 soit par courriel : dgs@3cbo.fr